

Centre
d'Action
Sociale
Protestant



Rapport d'activité 2022



Samuel Coppens
président

Comment synthétiser en quelques pages une année de vie au CASP, mettre à plat des milliers d'informations afin que le lecteur ait une juste approche de l'activité de l'ensemble des établissements et services, tout en plaçant au centre de nos préoccupations les personnes accompagnées.

L'année 2022 a démarré tellement vite avec l'invasion du peuple ukrainien frappé par la terreur et contraint à l'exil. Le CASP a été réactif, il a su se mobiliser, proposer des solutions d'accueil. Nous avons ouvert nos cœurs, nos bras, de nouvelles portes, dans un élan conjoint avec les paroisses et toutes les personnes de bonne volonté, organisées par les services de l'État. Nous avons été au rendez-vous pour accueillir et transmettre la fraternité que nous revendiquons, nous mettre du côté du plus faible, de celui qui est menacé, de celui qui vit une situation inacceptable.

Notre désir profond est que l'élan déployé lors de l'accueil du peuple ukrainien se renouvelle pour tous ceux qui aujourd'hui encore vivent des situations d'exil inacceptables, quels que soient les coins du monde d'où ils viennent.

Dans ce grand tumulte, il nous a semblé utile et important de relire ensemble notre projet associatif et de confirmer combien celui-ci est en phase avec nos actions.

Nous devons poursuivre nos efforts et contribuer à changer le regard porté par la société sur les plus vulnérables de ses membres, et faire en sorte que chacun y ait une place. Cultivons le faire ensemble, vivons l'hospitalité, offrons une lumière de vie, voilà à quoi je nous appelle.

Je voudrais vous adresser toute ma reconnaissance et ma gratitude pour l'ensemble des missions que nous menons ensemble. À mes collègues du conseil d'administration, fidèles et engagés, aux adhérents qui soutiennent nos actions et nous permettent de faire plus et mieux, aux mécènes mobilisés et sensibles aux appels que nous leur adressons, aux bénévoles engagés à nos côtés dans l'action, souvent essentiels et toujours porteurs d'espérance pour les personnes dont nous prenons soin. Enfin aux salariés qui au quotidien accueillent, accompagnent, orientent, soignent, nourrissent avec cette touche de bienveillance et d'exigence qui caractérise l'association que nous portons, dans l'ensemble de nos établissements et services, chacun à sa place.

Après cette année dense, il nous faut consolider notre organisation, poursuivre sa structuration, et se donner des orientations stratégiques afin de poursuivre le plus sereinement possible notre ambition : **réduire les inégalités et travailler à un monde meilleur.**



Aurélie El Hassak-Marzorati
directrice générale

2022 aura été une année marquée par le retour tant attendu du collectif. Nous avons pu avec les bénévoles et les accueillis nous retrouver, à nouveau faire ensemble, après deux années de pandémie.

Mais, nous avons aussi dû renouveler de nouveaux défis. Alors que le covid circulait encore, nous avons été confrontés au retour de la guerre en Europe. Le CASP a immédiatement répondu à l'appel en offrant sa réactivité et son savoir-faire pour accueillir les personnes venues d'Ukraine. Et, dans le tourbillon incessant des ouvertures / fermetures de centres d'hébergement que connaît notre secteur, nous avons été amenés à fermer Bessin, le centre L et l'hôtel Ibis Batignolles et à ouvrir, dans des délais contraints, de nouvelles places pour maintenir notre capacité au même niveau et continuer à proposer des solutions d'hébergement pour femmes et familles à la rue.

Dans le même temps, nous avons continué toutes nos activités. Nous avons procédé à l'optimisation de l'organisation, créé la direction de l'immobilier, renforcé les directions supports des ressources humaines et de la direction administrative et financière. La direction qualité a établi, avec la contribution de nombreux d'entre vous, de nouvelles procédures dans un souci d'harmonisation des pratiques. Les missions transversales autour de la santé, du sport, de la culture, de l'enfance et des familles, se sont mises en place.

En 2023, grâce au précieux et indéfectible soutien de l'État, nous irons encore plus loin pour mieux protéger et accompagner. Nous découvrirons notre nouveau site intranet, qui deviendra notre indispensable outil de communication interne et de partage. Le chantier de notre nouveau logiciel d'activités sera lancé. Par souci d'enrichissement permanent et d'amélioration de nos réponses, nous continuerons à construire avec de nouveaux bénévoles et partenaires privés.

En 2023, le CASP sera toujours aux côtés, qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs des familles, des jeunes et de nos aînés, des travailleurs précaires, des sortants de prison, des détenus, de tous ceux qui en ont besoin.

Conseil d'administration

Madame H el ene BECK

Madame Pascale BOMPAIRE

Monsieur Nicolas BONNAL

Monsieur Bernard CALVINO

Madame Ir ene CARBONNIER, Secr etaire

Madame B eatrice CLERO-MAZIRE, Second Vice-Pr esident

Monsieur Samuel COPPENS, Pr esident

Madame Florence DASTILLUNG

Monsieur Gilles de RICHEMOND

Monsieur Guillaume de SEYNES

Madame Claudia HEIDEMANN

Monsieur Georges LETELLIER

Monsieur Christophe MAHEO-JAGUIN, Tr esorier adjoint

Madame Sylvie MANAC'H

Madame Val erie MANNIS

Madame Anne MATHIOT

Monsieur Pierre MIRABAUD, Premier Vice-Pr esident

Monsieur Sylvestre MONNIER

Madame Anne-Catherine PERNOT

Monsieur Paul PERPERE

Madame Mich ele POURTEAU

Monsieur Jean-No el RACHET, Tr esorier

Monsieur Antoine RACHET

Madame France VASSAUX, Secr etaire adjoint

Sommaire

Chiffres clés 2022	p. 6
Organigramme	p. 7
Carte des dispositifs	p. 8
Moments marquants 2022	p. 10
Direction Territoires et Justice	p. 13
Direction Paris Urgence Pôle Hébergement, Santé et Autonomie	p. 19 p. 20
Direction Paris Insertion	p. 23
Direction Asile et Veille Sociale Pôle Veille Sociale et Familles	p. 29 p. 32
Partenariats et dons privés	p. 35
Grâce à vos dons	p. 37
Sport, culture et bien-être	p. 38
Mission santé	p. 39
Enfance familles	p. 39
Bénévolat et vie sociale	p. 40
Mission qualité	p. 41
Direction de l'immobilier	p. 42
Éléments économiques	p. 44
Ressources humaines	p. 46

En 2022, les équipes du CASP ont assuré :

l'accompagnement de

89 400
personnes

l'hébergement et le logement de

5 960
personnes

977

logements

617

salariés

330

bénévoles

1

plateforme
téléphonique
nationale

81

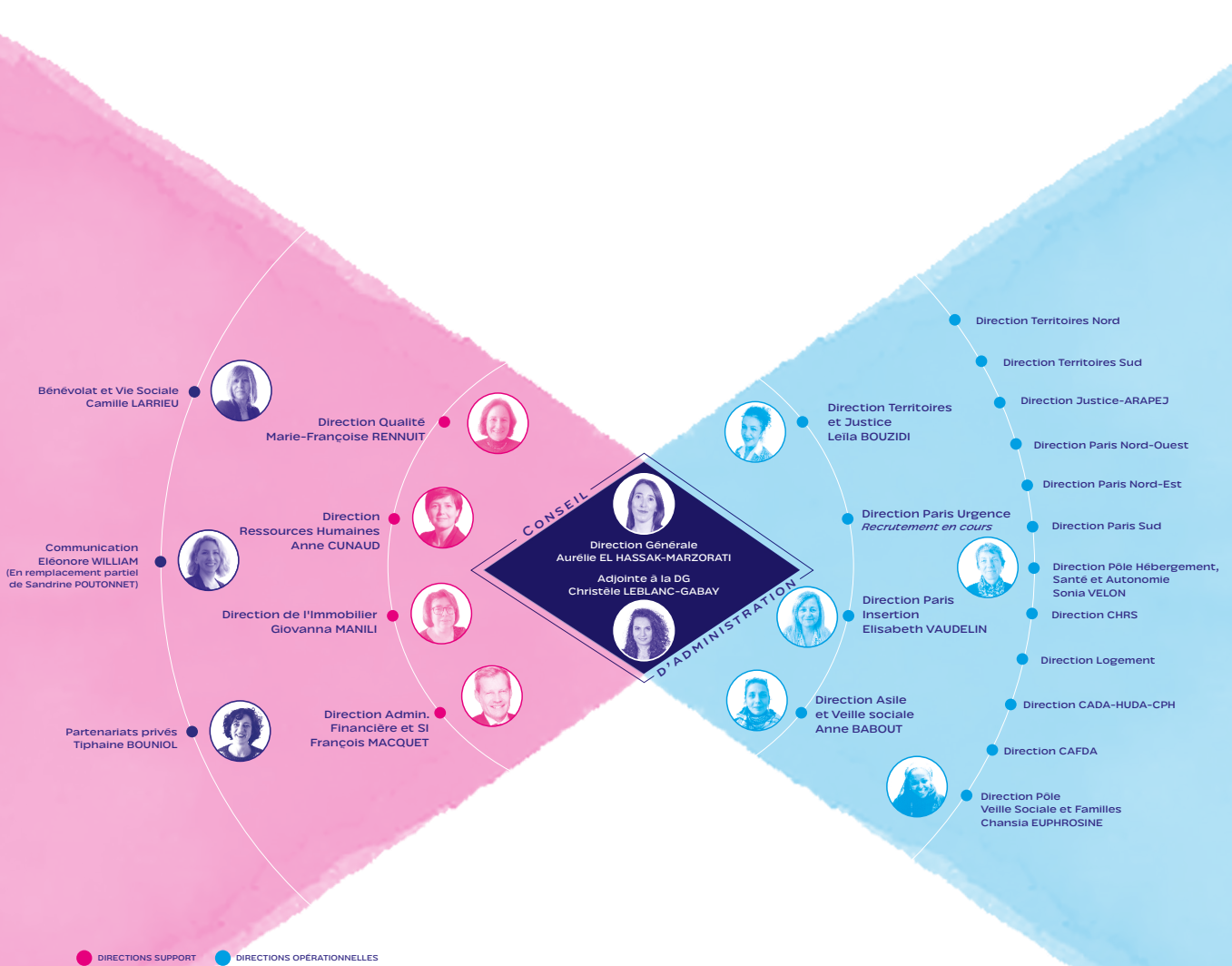
structures, services
et dispositifs

À PARIS ET
EN ÎLE-DE-FRANCE

13

nouveaux
établissements
ou services ouverts
en 2022

Organigramme

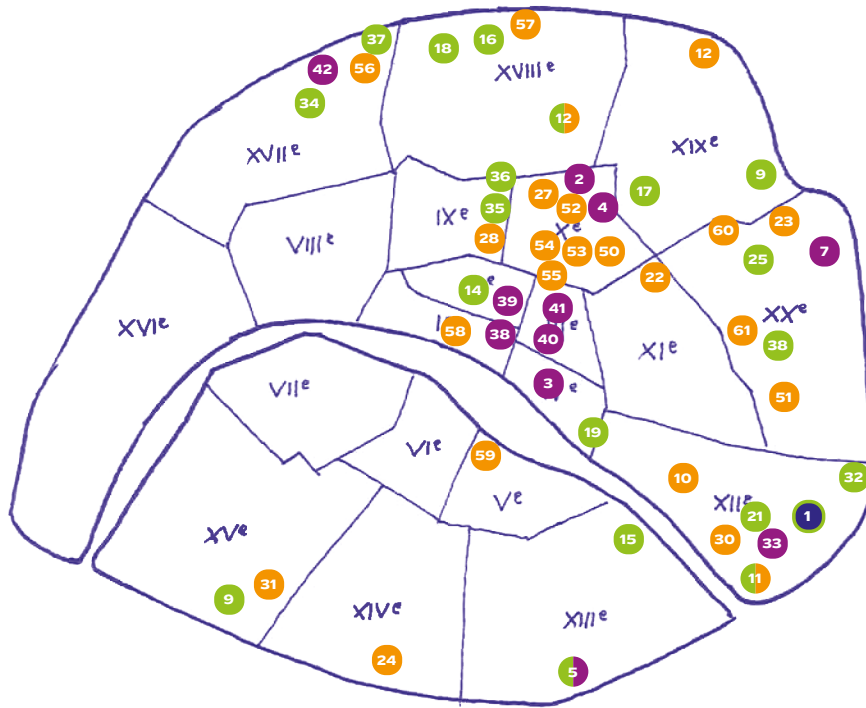


31 décembre 2022

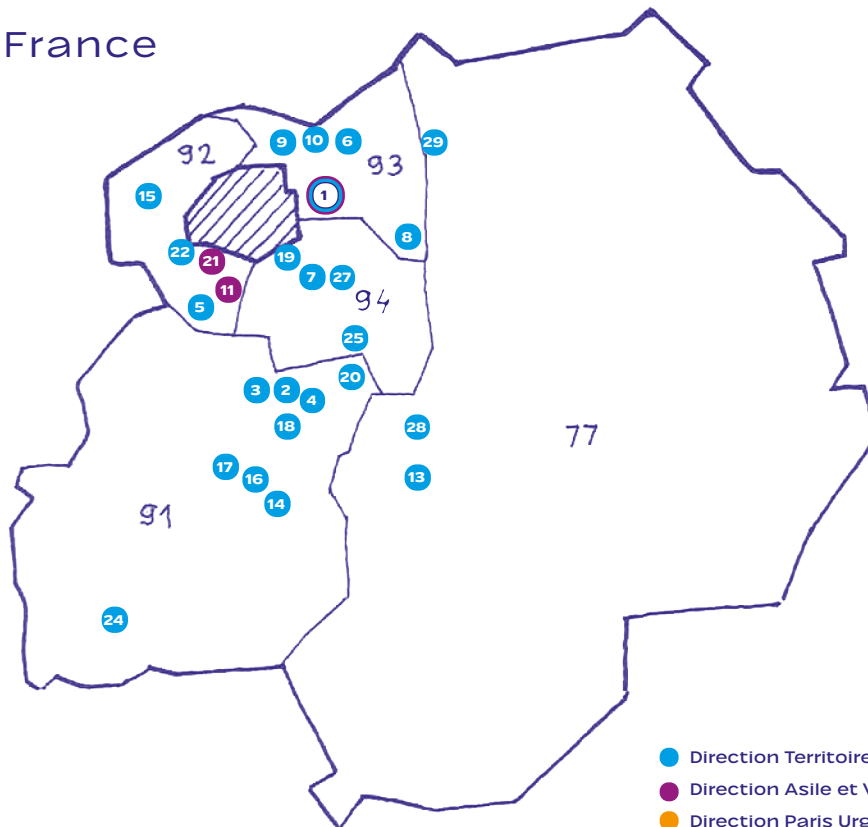
Carte des dispositifs

au 31 décembre 2022

Paris



Île-de-France



- Direction Territoires et Justice
- Direction Asile et Veille Sociale
- Direction Paris Urgence
- Direction Paris Insertion

- ① Siège social
- ① Siège administratif

Direction Territoires et Justice

- ① PERMANENCES **Juridiques**
- ① **Numéro Vert Arapej**
- ① **Stages de sensibilisation**
- ① CPCA **92**
- ② CHRS / CHU ARAPEJ 91 **Belle Étoile**
- ③ CHRS / CHS / CHU ARAPEJ 91 **Le Phare**
- ④ CHRS / CHU ARAPEJ 91 **Le Rebond**
- ⑤ ACT / CHRS ARAPEJ 92
- ⑥ CHRS ARAPEJ 93
- ⑥ SERVICE RÉGIONAL DE **Placements Extérieurs**
- ⑦ CHRS ARAPEJ 94
- ⑧ CHU **Blanqui**
- ⑨ CHU **Les Vignes**
- ⑩ CHU **Martin Luther King**
- ⑬ PAD **Pénitentiaire 77**
- ⑭ PAD **Pénitentiaire 91**
- ⑭ RÉFÉRENT **Droits Sociaux**
- ⑭ RÉFÉRENT **Hébergement Logement**
- ⑮ PAD **Pénitentiaire 92**
- ⑯ RÉSIDENCE SOCIALE **91 Site de Vigneux-sur-Seine**
- ⑰ RÉSIDENCE SOCIALE **91 Site de Saint-Pierre-du-Perray**
- ⑱ RÉSIDENCE SOCIALE **91 Site de Juvisy-sur-Orge**
- ⑲ CHS **Masséna**
- ⑳ RÉSIDENCE SOCIALE **91 Site de Yerres**
- ㉒ CHU **Châtillon**
- ㉔ CHU **Angerville**
- ㉕ CHU **L'oasis**
- ㉗ CHU **des Champs**
- ㉘ CHU **Vaux-le-Pénil**
- ㉙ CHU 77 **Villeparisis Dispositif Jeunes**

Direction Asile et Veille Sociale

- ① Service **Hébergement solidarité et citoyen**
- ② SERVICE **CAFDA**
- ② SERVICE **CAFDA Plateforme hôtelière - Dn@**
- ② SERVICE SANTÉ ASILE **CAFDA Pôle Médical**
- ③ CADA - HUDA **Rivoli**
- ④ HUDA **L'Esquisse**
- ⑤ HUDA **Jardin du Monde 75**
- ⑦ HUDA **Paris 20**
- ⑪ HUDA **Jardin du Monde 92**
- ㉑ CPH **92**
- ㉓ ESI **La Maison dans la Rue**
- ㉘ CENTRE SOCIAL **La Clairière**
- ㉘ LAEP **La Bulle d'air**
- ㉘ LAEP **La Bulle d'air** hors les murs
- ㉘ RELAIS RAM-RAP **La Bulle d'air**
- ㉙ EAJE **Multi-Accueil**
- ④① EQUIPE DE RUE **Prévention Sociale**
- ④② ESI FAMILLES **Bonne Nouvelle**
- ④③ CHU Ibis **Batignolles**

Direction Paris Urgence

- ⑩ PENSION DE FAMILLE **Aligre**
- ⑪ PENSION DE FAMILLE **Baron-le-Roy**
- ⑪ CHS **Baron-le-Roy**
- ⑫ PENSION DE FAMILLE **Polonceau**
- ㉒ PENSION DE FAMILLE **Servan**
- ㉒ CHS **Servan**
- ㉒ **Logétape**
- ㉓ CHU **Hélianthe**
- ㉔ CHU **Porte d'Orléans**
- ㉗ CHU **Hauteville**
- ㉘ CHU **Centre L**
- ③① CHU **L'Escale**
- ③① CHU **Bessin**
- ⑤① CHU **Élément**
- ⑤① CHU **Le Daly's**
- ⑤② CHU **Château Landon**
- ⑤③ CHU **Diderot**
- ⑤④ CHU **Enghien**
- ⑤⑤ CHU **Panorama**
- ⑤⑥ CHU **Gauthey-Legendre**
- ⑤⑦ CHU **Babinski**
- ⑤⑧ CHU **Rivoli**
- ⑤⑨ CHU **Gay Lussac**
- ⑥① CHU **Rigoles**
- ⑥① CHU **Sofiane**

Direction Paris Insertion

- ① SERVICE **Emploi Insertion Professionnelle**
- ① CHU/CHRS **ARAPEJ 75**
- ① SERVICE **SARAH**
- ① SERVICE **Domiciliation**
- ⑨ PAD **Ville 15°/19°**
- ⑤ et ③② SERVICE **RSA**
- ⑪ RÉSIDENCE SOCIALE **Baron-le-Roy**
- ⑫ RÉSIDENCE SOCIALE **Polonceau**
- ⑭ RÉSIDENCE SOCIALE **Aboukir**
- ⑮ RÉSIDENCE SOCIALE **Auriol**
- ⑯ RÉSIDENCE SOCIALE **Baudelique**
- ⑰ RÉSIDENCE SOCIALE **Bolivar**
- ⑱ RÉSIDENCE SOCIALE **Championnet**
- ⑲ RÉSIDENCE SOCIALE **Roi-de-Sicile**
- ㉑ RÉSIDENCE SOCIALE **Picpus**
- ㉕ CHRS **Le Colibri**
- ③④ et ③⑤ MAISON D'ACCUEIL **Églantine**
- ③⑤ CHRS EN DIFFUS **Une Famille un toit**
- ③⑥ CHRS **Cretet**
- ③⑦ CHRS **Pouchet**
- ③⑧ **ASLL**
- ③⑧ **Louez Solidaire**

Moments marquants 2022



Familles en demande d'asile : retisser le lien grâce à la lecture

Le 16 février, la CAFDA a installé dans ses locaux la première micro-bibliothèque du CASP pour les enfants des familles en demande d'asile.

Grâce à Bibliothèques Sans Frontières (BSF), ce véritable lieu de refuge abrite désormais plus de 2000 ouvrages et permet chaque jour aux enfants de profiter d'une pause au calme en s'évadant grâce à la lecture.

La bibliothèque a été inaugurée en présence de plusieurs personnalités accueillies par le président du CASP et par la directrice générale. À cette occasion, Augustin Trapenard, journaliste culturel, critique littéraire et parain de BSF, a réuni quelques enfants autour de lui pour une lecture de contes : une jolie parenthèse enchantée.

Urgence Ukraine !

Fort de son engagement historique pour les personnes venues d'ailleurs et de son expertise dans l'accueil et l'orientation des personnes en demande d'asile, le CASP est présent pour venir en aide aux réfugiés en France.

Début mars, en réaction à la guerre en Ukraine, plusieurs structures d'hébergement d'urgence dédiées à l'accueil des personnes ukrainiennes fuyant la guerre ont été ouvertes. Enfants, femmes et hommes : près de 800 personnes ont été recueillies par l'association dans les villes de Courbevoie, Ivry, Bures-sur-Yvette,

Saulx-les-Chartreux, Bobigny, Neuilly Plaisance, Villejuif et Saint-Pierre-du-Perray.

Salariés et bénévoles ont parallèlement développé des actions destinées à répondre aux besoins d'accueil, d'orientation et d'information, tout en apportant des soins et un suivi psychosocial, pour aider ces personnes à se relever et se reconstruire.

Soutenu par l'État, les Parisiens et les Entraides Protestantes, le CASP a lancé à cette occasion son propre dispositif d'hébergement citoyen, doublé d'un partenariat avec Paris Habitat et la RIVP.



Un cirque pour Noël

Le 7 décembre, Le CASP a souhaité fêter Noël en famille, avec tous les enfants des accueillis, des bénévoles et des salariés de l'association. 2 000 spectateurs de tous âges se sont rassemblés pour une journée féérique ponctuée de surprises au Cirque Bormann. Les équipes du CASP ont endossé leurs costumes de lutins et ont contribué avec un grand plaisir à la réussite de cet événement. Et bien sûr, la venue du Père Noël, réjouissant petits et grands : quel cirque !

Le Forum des Sports du CASP

Le 25 mai, le CASP a organisé son premier Forum des Sports au parc de Bercy, avec le soutien de ses partenaires, Crapa'hutte et Au-devant de la boule. L'occasion pour tous les acteurs de l'association de pratiquer pendant une journée une dizaine de sports : skate, ping-pong, football, basketball, pétanque, badminton, fitness, yoga...

“Au CASP nous sommes convaincus que le sport doit être au cœur de notre action associative, le sport doit être une réponse proposée à l'ensemble des personnes que nous accueillons, que nous hébergeons.”

Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale.



La campagne « Un poing c'est tout ! » avec les hébergées de l'association

À l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, le CASP a initié une activité de psychoboxe le 25 novembre. Destinés aux personnes accueillies dans les centres d'hébergement du CASP et plus spécifiquement aux femmes ayant subi toutes formes de violence physique ou psychologique, ces ateliers ont été pensés pour libérer les émotions et la parole.

Qu'est-ce que la psychoboxe ?

À mi-chemin entre la pratique sportive et l'outil thérapeutique, cette approche psychocorporelle permet d'aborder de manière alternative certains sujets.

La boxe permet de débloquer la parole, de verbaliser les émotions ou les sentiments qui traversent les personnes qui ont subi des violences de toutes formes.

Pour le lancement de cette activité, le CASP a invité le photographe Éric Bouvet à mettre en lumière ces combattantes. Ces clichés saisissants ont été accompagnés de témoignages. « Un poing c'est tout ! » symbolise tout le poids et la force des mots dans le travail de résilience, aussi puissants que des coups rendus.



Direction
Territoires
et Justice

« L'insertion doit être pensée dès le début de l'incarcération et pas seulement à la sortie, lorsque les personnes sont livrées à elles-mêmes »

Leïla Bouzidi, directrice Territoires et Justice

Mission

Fort de la fusion avec l'ARAPEJ en 2016, la direction Territoires et Justice a pour mission de faciliter l'accès au droit pour tous et vient en aide aux personnes démunies face à la complexité de leur situation. Apportant des solutions d'ordre juridique aux personnes détenues, aux personnes placées sous-main de justice ou à leur famille, les équipes œuvrent à travers différents services. Grâce aux Points d'Accès au Droit (PAD) dans le cadre pénitencier, à la plateforme de téléphonie nationale Numéro Vert Arapej (NVA), les personnes accompagnées peuvent faire face aux impasses administratives et sociales et lever les freins à leur autonomie et leur insertion.

Dispositifs

5 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Répartis sur 4 départements (Val-de-Marne, Seine-St-Denis, Hauts-de-Seine, Essonne), les CHRS proposent plusieurs types d'interventions : - un hébergement en appartement collectif ou individuel, - un accompagnement socio-éducatif visant à favoriser l'accès au droit commun et à la santé, - un service d'orientation vers un hébergement adapté de moyenne ou longue durée.

Si ces centres accueillent tout type de publics, ils sont néanmoins spécialisés dans l'accompagnement d'hommes et de femmes isolés (pouvant être en couple), sans domicile, sortant de détention ou bénéficiant d'un aménagement de peine. Cette période d'hébergement transitoire est mise à profit pour la construction d'un projet d'insertion et la mise en marche de procédures visant l'acquisition d'un logement pérenne.

14 Centres d'Hébergement d'Urgence

Répartis sur 6 départements (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Essonne et Paris), les CHU offrent des hébergements en appartements diffus ou pavillons ainsi qu'un accompagnement global. Les services se traduisent par une prise en charge médicale, une aide administrative en vue d'un projet de vie et une réinsertion socioprofessionnelle.

Ils sont spécifiques selon les profils : accompagnement éducatif pour les parents, médical et psychologique pour les personnes en souffrance physique et morale...

Des permanences juridiques sont également à disposition des personnes hébergées. Les juristes interviennent pour faciliter l'accès au droit et trouver des solutions dans le cadre des procédures (droit des étrangers, de la famille, du travail...). Les CHU couvrent un large public : femmes ou hommes isolés, des couples avec ou sans enfant ainsi que des étudiants en grande précarité.

Certains sites sont spécialisés dans l'accueil d'un public spécifique. Celui de Roissy-en-Brie (77) prend en charge des jeunes sans solution pour l'insertion socioprofessionnelle (auparavant pris en charge par l'ASE ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse). D'autres comme celui de Châtillon (92) accueillent des femmes victimes de violences.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique

Situés dans les Hauts-de-Seine, les ACT sont spécialisés dans l'accueil et l'hébergement de personnes malades. Les missions se traduisent à la fois par des services médicaux, psychologiques et sociaux, et s'adressent à un public présentant des pathologies lourdes (VIH notamment), chroniques et invalidantes. Ils permettent de mettre en place la nécessaire à l'acquisition progressive de l'autonomie des personnes.

Cette coordination médico-sociale associée à un accompagnement global permet de rétablir la situation et d'envisager avec les individus concernés l'insertion sociale ou professionnelle.

1 Centre d'Hébergement Social

Le CHS Masséna propose un accueil et un hébergement pour des hommes seuls dans une situation de grande précarité sociale. Un accompagnement social à la fois individuel et collectif est proposé en vue d'une solution d'hébergement ou de logement mieux adaptée. Les interventions auprès du public sont axées sur la reconstruction individuelle et la réparation psychologique. L'objectif étant de mettre en place une dynamique de resocialisation, prendre le temps de définir avec la personne prise en charge un projet socioprofessionnel pérenne et les moyens d'y arriver. Chaque adulte dispose d'une chambre individuelle et partage collectivement la cuisine et les sanitaires.

4 Résidences Sociales

Les RS ont pour fonction d'offrir une solution de logement meublé et temporaire à un public rencontrant des difficultés d'accès à un logement ordinaire.

Réparties sur 4 communes de l'Essonne (Yerres, Vigneux-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, Juvisy-sur-Orge) et constituées de 80 logements, elles sont investies sur une période transitoire avant l'acquisition d'un hébergement autonome. Les RS s'adressent à des personnes isolées, des familles monoparentales et à des couples avec ou sans enfant présentant des problèmes financiers, sociaux ou psychologiques. Le public peut également bénéficier d'un accompagnement social si nécessaire.

18 Permanences Juridiques

Les équipes de ces permanences apportent une aide complémentaire à celle des services d'hébergement et des travailleurs sociaux. Elle se traduit par des entretiens d'évaluation juridique pour orienter de manière adaptée.

3 Points d'Accès au Droit spécialisés (cadre pénitencier)

Les équipes de ces PAD accueillent des hommes et des femmes incarcérés, pour les aider dans leurs démarches juridiques. Les juristes interviennent majoritairement sur des questions liées au droit des étrangers ainsi qu'au droit de la famille. Un travail essentiellement tourné vers la régularisation administrative des personnes incarcérées, incluant l'accès à un avocat. Le PAD de Fleury-Mérogis offre également les services de 2 référentes : une référente droits sociaux, travaillant à l'obtention de la carte nationale d'identité des détenus, ainsi qu'une référente hébergement/logement aidant ceux sans domicile à trouver un logement à leur sortie. Des démarches en collaboration avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.

1 Service Placement Extérieur Régional

Ce service accompagne une trentaine de personnes dans le cadre de leur aménagement de peine et se traduit par : une aide soutenue dans le processus de réinsertion socioprofessionnelle, l'accès au droit, l'accompagnement psychologique, l'aide à la parentalité.

1 Service Numéro Vert Araje

Dispositif national, ce numéro d'informations juridiques et sociales est accessible depuis l'ensemble des pénitenciers. Il permet, lors d'échanges confidentiels, anonymes et sans autorisation de l'administration pénitentiaire, de prendre connaissance de ses droits et de les faire valoir. Une ligne téléphonique est également ouverte pour les proches des détenus.

1 Service Violences Conjugales

Les équipes du CASP proposent un dispositif permettant de signaler des traitements violents au sein des foyers. Ce service vient en aide aux victimes grâce à un accompagnement juridique et psychologique en attendant une prise en charge complète par des services judiciaires.

L'accompagnement du public incarcéré et les freins du parcours administratif

La principale mission des équipes travaillant avec les centres pénitenciers est d'éviter une « sortie sèche » aux détenus, c'est-à-dire une sortie sans aménagement de peine ni accompagnement, représentant l'une des principales causes de récidive.

La première difficulté réside dans la régularisation des détenus, car sans cette mise à jour administrative et juridique (obtention de la carte d'identité ou titre de séjour), ils ne peuvent entamer d'autres procédures comme le règlement des dettes financières, la prise en charge sanitaire ou les soucis d'addictions, l'hébergement à la sortie...

Les équipes du CASP ont signalé plusieurs facteurs empêchant cette régularisation : la plupart des centres de détention ne disposent pas toujours d'un accès à internet alors même que toutes les procédures sont désormais dématérialisées, et le protocole permettant les démarches ne s'applique qu'aux détenus éligibles à une permission de sortie, uniquement dans certains établissements.

Une fois le processus de régularisation entamé, deux problèmes récurrents sont constatés : D'un côté, une très grande difficulté à rassembler les justificatifs et une coordination parfois difficile avec les consulats. De l'autre, des refus de la part des préfetures pour les titres de séjour. Sans aucun droit de séjour en France et sans possibilité de retour (pour des raisons géopolitiques), ces derniers ne sont ni régularisables, ni expulsables.

« Même en ayant fait toutes les démarches nécessaires, nous n'éviterons pas les problèmes de réinsertion à la sortie si nous n'augmentons pas les places d'hébergement »

Justine Baranger, Responsable Direction Justice



Sur le terrain

Dans le cadre du suivi psychologique, les équipes de la direction Territoires et Justice ont constaté tout au long de l'année 2022 une augmentation des prises en charge dites « lourdes » qui concernent un public atteint de handicaps physiques ou de déficiences liées à la vieillesse. Le nombre de traitements médicamenteux voire d'hospitalisations ont également augmenté dans le cadre des prises en charge psychiatriques.

Pour les patients souffrant de polytoxicomanie, le travail est d'autant plus difficile qu'il doit être constamment coordonné avec les structures médicales spécialisées pour les produits de substitution, le sevrage, la réduction des risques, etc. Les psychologues rencontrent à cette occasion de nombreuses difficultés.

« Sans une solide coordination avec les structures médicales spécialisées, l'accompagnement social peut s'effondrer à tout moment »

Nicolas Blandin, psychologue clinicien pour le CASP

En arrière-plan

La réforme du droit des étrangers a considérablement impacté la prise en charge du public incarcéré. En raison de l'absence de titre de séjour, les droits intrinsèques des détenus sont très difficiles à appliquer dans le cadre pénitencier : inscription au travail, maintien des liens familiaux, accès à la santé et à différentes formations. Différentes raisons sont à l'origine du problème : isolement du fait de la barrière de la langue, éloignement géographique des proches, manque d'information pour l'accès au droit et aux démarches pour préparer la sortie, transmission des données à caractère personnel sans consentement.

Je suis contre les violences faites aux femmes,



un poing c'est tout !

Mariam



Direction Paris Urgence

Mission

La direction Paris Urgence offre un accueil inconditionnel à des personnes isolées ou vivant en famille dans une situation de grande précarité. Présentant des souffrances physiques et psychiques, le public pris en charge bénéficie d'un accompagnement social global et les admissions peuvent se faire le jour même. Cet accompagnement se traduit par une assistance socio-médicale pour un accès rapide à la santé, une prise en charge aussi bien administrative que juridique, avec la mise à disposition des informations et des outils pour les procédures concernant les régularisations ou les démarches professionnelles. Selon les problématiques des ménages, une aide aux parents est apportée par le biais d'un accompagnement socio-éducatif. Parmi les missions attribuées à la direction, les équipes sont chargées de vérifier les conditions de vie ainsi que les normes de sécurité au sein des hébergements hôteliers mis à disposition. Suite à la réorganisation post-covid du parc hôtelier, 10 hébergements d'urgence supplémentaires ont été mis à disposition en 2022.

Dispositifs

18 Centres d'Hébergement d'Urgence

Les hébergements proposés se divisent en deux catégories : les structures hôtelières sociales collectives, et les hébergements diffus dans des immeubles parisiens. Un travail important de réorientation est effectué lors de chaque admission. Si les personnes accueillies ont des besoins qui dépassent les services des CHU (pathologies très lourdes, importants problèmes judiciaires...), elles sont alors redirigées vers des dispositifs plus

adéquats. En 2022, la durée moyenne de la prise en charge des personnes s'élève à 40 mois. Durant cette période, les équipes sociales et les juristes interviennent pour faciliter l'accès au droit et trouver des solutions dans le cadre de procédures (droit des étrangers, de la famille, du travail...). À la fin de cette période transitoire, les personnes peuvent accéder à un logement autonome ou accompagné.

Public pris en charge

La direction Paris Urgence accueille 4 types de profils : des couples avec ou sans enfant, des femmes et des hommes isolés ainsi que des familles monoparentales. 70% à 80% du public pris en charge est en situation irrégulière avec un parcours migratoire difficile. Majoritairement sans ressource, ils ne bénéficient encore d'aucun droit avant l'arrivée en structure.

FOCUS

Par le biais d'activités musicales, sportives ou de sorties culturelles, des animateurs offrent la possibilité aux personnes accompagnées de sortir d'un cadre quotidien synonyme d'isolement. Ces actions collectives permettent d'établir des liens de resocialisation indispensables à l'équilibre du parcours de réinsertion. Dans ce cadre, l'accent est mis notamment sur la consolidation des liens parents/enfants car le travail d'accompagnement social autour de la parentalité est crucial pour les familles ayant perdu leurs repères après un parcours migratoire ou de rue.

40 ateliers de socio-esthétique ont pu voir le jour courant 2022. Destinés à des personnes atteintes dans leur intégrité physique et psychique et dont la situation sociale est extrêmement fragile, ces ateliers consistent à prodiguer des soins à des femmes dont le quotidien et les ressources ne permettent pas de prendre du temps pour elles. Suivant les préconisations médicales et thérapeutiques, les socio-esthéticiennes collaborent avec des professionnels de santé (aides-soignants, kinés, ergothérapeutes...) et adaptent les soins selon les profils. À travers un travail d'écoute, elles offrent une disponibilité psychologique importante pour aider à regagner confiance en soi et entamer un processus de reconstruction.

PÔLE HÉBERGEMENT, SANTÉ ET AUTONOMIE

Mission

Le pôle Hébergement, Santé et Autonomie (HSA) a pour mission d'accompagner des personnes accueillies dans un logement individuel ou un hébergement collectif. Ces personnes souffrent de problèmes de santé somatiques, psychiques, de comportements addictifs, ou de perte d'autonomie. Les établissements du pôle permettent d'instaurer un cadre visant à rompre avec la précarité dans laquelle les personnes sont installées depuis de longues années. L'accompagnement se traduit par un accès aux soins, au droit et à des activités collectives visant à réactiver des ressources oubliées, avec l'attention d'assurer un accueil inconditionnel.

L'activité du pôle est complétée par la Mission Santé transversale du CASP, dont l'équipe s'est composée fin 2022 de deux chefs de projet et d'une infirmière coordinatrice.

La Mission Santé a pour objectif de favoriser l'accès à la santé globale des personnes accompagnées par tous les dispositifs du CASP en œuvrant de manière transversale et en étroite collaboration avec les équipes.

L'équipe développe des actions de sensibilisation et d'information sur une diversité de sujets à destination des personnes accompagnées et met en place des actions renforçant leur autonomie en santé. La Mission Santé se positionne également en appui des équipes du CASP, en créant des partenariats avec les dispositifs de santé de leur territoire d'action, en proposant des formations ponctuelles, en réalisant une veille documentaire et en répondant aux besoins au cas par cas.

« La santé et la perte d'autonomie sont un seul et même besoin primaire auquel nous devons répondre »

Sonia VÉlon, Directrice pôle Hébergement, Santé et Autonomie

Dispositifs

1 Centre d'Hébergement d'Urgence Post-Hospitalier

Ce centre accueille et prend en charge le temps de leur convalescence des personnes sortant d'hospitalisation et présentant des pathologies lourdes ou chroniques, pour leur proposer une orientation vers des établissements adaptés à leur état de santé. Cette prise en charge repose sur un partenariat tripartite Hôpitaux de l'AP-HP Sorbonne Université/SIAO/CASP.

travaillent auprès de personnes plus autonomes à une réhabilitation par un accompagnement vers le logement ordinaire, la formation et l'emploi.

Les Pensions de Famille

Ces dispositifs proposent un logement aux personnes ne disposant pas de revenus suffisants pour accéder à un logement social, dans le cadre d'un accompagnement semi-collectif où les activités constituent un socle indispensable pour lutter contre l'isolement.

2 Centres d'Hébergement et de Stabilisation

Dans ces dispositifs, en collectif ou en appartement partagé dans Paris, les équipes

Public pris en charge

L'ensemble de la Direction HSA accompagne des femmes et des hommes isolés, qui ont vécu de longs parcours « sans logement », aux répercussions fortes sur leur santé et leur autonomie. Aujourd'hui une forte majorité des accueillis et résidents ont plus de 50 ans (la doyenne a 86 ans !)

Nouveautés et améliorations au sein des dispositifs

L'année 2022 a vu le développement des interventions de juristes auprès du public, permettant ainsi l'aboutissement de nombreuses démarches : l'obtention de carte de séjour, l'accès à la couverture médicale... Cette aide est indispensable, car si certains possèdent des droits à jour, ceux sans papier ne peuvent avoir accès à des services soutenus en matière d'autonomie, comme l'aide à domicile. Les juristes ont pu apporter leur expertise pour soutenir les travailleurs sociaux dans le champ parfois complexe et exigeant du droit des étrangers. L'un des problèmes soulevés par les travailleurs sociaux et les juristes est celui de la dématérialisation des démarches administratives et juridiques. Depuis cette « modernisation et simplification des procédures » qui consiste à alléger les démarches au niveau des pièces justificatives à fournir, de nombreux problèmes techniques sont apparus, rendant souvent difficile le dépôt d'une demande de titre de séjour.

Le CASP a également entamé un travail avec le Conseil National de Refondation en Santé des départements du 75 et 92 et a pu, lors de rencontres avec des associations du secteur, proposer des mesures phares qui seront développées courant 2023 :

- Développement des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) ambulatoires pour le public en situation précaire. Ces services permettent une prise en charge médico-sociale pour ceux qui ne disposent pas de protection de santé. Le programme vise à renforcer les équipes mobiles de santé et les dispositifs hors les murs pour des missions médicales spécifiques comme l'Équipe Mobile Précarité Psychiatrique ou bien encore la gériatrie.
- Renforcement et développement du métier de la médiation en santé. Le projet vise à former plus de médiateurs qui viendraient faciliter le parcours de santé des personnes en situation de précarité.

Certains projets ont jalonné 2022 dans la continuité des années précédentes comme le programme Écoute/Santé de l'Espace Solidarité Insertion de « La Maison dans la rue », des ateliers repas et goûters organisés par les équipes et les personnes accueillies, des ateliers santé des femmes... De nombreux partenariats associatifs ont également vu le jour, notamment avec le Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida et pour la santé des jeunes, Pédiatres du Monde ou bien encore avec des professions libérales comme des socio-esthéticiennes et des médecins.

Sur le terrain

Tandis que les établissements hospitaliers d'Ile-de-France affichent un manque de places croissant, les équipes du CASP accueillent de plus en plus de personnes vieillissantes qui, en plus de troubles somatiques, présentent de nombreux troubles psychiatriques. Il faut ajouter à cela une situation administrative souvent précaire, notamment en matière de régularisation.

Concernant leur accompagnement social, il n'existe qu'une seule Unité de Soin Longue Durée en gérontopsychiatrie sur l'Ile-de-France. Un travail méthodologique « bio-psycho-social » a été ainsi mis en place afin de pallier l'absence de modèle de prise en charge pour ce public. À cette occasion, les équipes établissent un profil individuel en recueillant à la fois les analyses du psychiatre, du médecin généraliste, des tuteurs, mais également des travailleurs sociaux. Un dossier est alors constitué pour chaque personne, ce qui permet d'établir un diagnostic plus efficace en cas de crise ou face à une situation d'urgence.

« Se restreindre aux médicaments et à l'hygiène pour les personnes vieillissantes sans accompagnement social, c'est repartir de zéro à chaque prise en charge »

Umur-Yigit Nural, psychologue clinicien au CHS Servan

LOVE

Direction
Paris Insertion



« Le fonctionnement de la société post-covid n'a fait qu'amplifier l'exclusion et l'isolement des publics en marge »

Elisabeth Vaudelin, directrice Paris Insertion

Mission

Agissant pour conserver ou trouver la place de chacun dans notre société, et plus particulièrement celle des personnes en précarité, les équipes pluridisciplinaires de la direction Paris Insertion ont une mission transversale au sein du CASP. De l'accès au droit à l'accompagnement socioprofessionnel, en passant par l'hébergement ou le logement temporaire dans l'attente d'un définitif, les services, tout en couvrant de nombreux besoins, se conjuguent autour de problématiques communes. Prenant en charge un public évoluant dans la solitude, souvent en rupture familiale, dans une inactivité professionnelle prolongée, ou suite à un parcours migratoire, les équipes apportent des solutions sur le plan de la précarité matérielle et sanitaire avec des accès à la santé, la prise en charge psychologique et des traitements pour des problèmes d'addictions.

Dispositifs

1 Service RSA

Il assure, sur deux sites d'intervention, l'accompagnement socioprofessionnel des personnes isolées, de familles parfois monoparentales, de personnes désocialisées, avec un parcours de rue ou judiciaire, et de réfugiés. En parallèle de son travail d'accompagnement individuel, ce service propose des ateliers collectifs pour revaloriser les capacités et les qualifications des participants.

1 Service Emploi

Sa mission est d'identifier avec la personne en recherche d'emploi ses « freins » et son potentiel, pour la soutenir dans la construction d'un projet professionnel cohérent, jalonné d'étapes (formation linguistique, remise à niveau, formation qualifiante et diplômante) pour trouver un emploi durable. Le service accompagne la personne au travers l'élaboration d'un diagnostic, la construction du projet professionnel et la recherche active d'emploi. Cet accompagnement en entretien individuel est privilégié, avec une alternance de travail en groupe dans le cadre d'ateliers.

Le service intervient auprès des structures d'hébergement du CASP, et dans le cadre du Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE).

1 Service Domiciliation

Le Service Domiciliation vient en aide aux personnes sans domicile fixe afin de faciliter leur accès au droit comme l'Aide Médicale de l'État (AME), la Complémentaire Mutuelle Universelle (CMU), l'ouverture d'un compte bancaire, les demandes du RSA ou bien encore les démarches préfectorales pour un titre de séjour.

2 Points d'Accès au Droit

Les PAD offrent des services d'information et d'accompagnement pour les démarches juridiques (droit du logement, du travail, des étrangers...). Juristes, avocats et médiateurs s'y relaient afin d'orienter le public et de résoudre leurs problèmes quotidiens dans leurs démarches juridiques.

1 Direction CHRS

6 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

En hôtel, en appartement partagé ou en collectif, ces CHRS proposent une mise à l'abri couplée à un accompagnement social, professionnel et socio-éducatif dans la perspective d'un relogement définitif ou d'un hébergement plus adapté à la situation de la personne, de la famille.

1 Direction Logement

Les structures de la Direction Logement sont composées de 8 RS, d'un service de logements en diffus à Paris et d'un dispositif "Louez Solidaire". Elle assure 2 missions principales : la gestion de Résidences Sociales, d'appartements dans le privé (Louez Solidaire) et l'accompagnement social de ménages. Son objectif consiste à préparer à l'accès à un logement définitif (missions spécifiques à l'Appui Social Lié au Logement - ASLL).

8 Résidences Sociales

Ce parc de 175 logements est destiné à des ménages dont les ressources ou les difficultés sociales ne permettent pas l'accès immédiat au logement autonome et pérenne. Durant cette phase transitoire, un « Accompagnement Social Lié au Logement » est souvent mis en œuvre afin d'être en situation d'obtention et de maintien dans un tel logement.

1 Service d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Le service propose un accompagnement spécialisé en droits et devoirs dans le cadre d'une location. Il est destiné aux résidents en logement transitoire ou diffus afin de leur permettre l'acquisition de l'indépendance nécessaire à l'intégration d'un logement durable. Ce service s'adresse aux personnes ayant une situation suffisamment stable et qui ne nécessitent pas d'accompagnement social global. Il concerne également les ménages logés auprès de bailleurs sociaux (ADOMA et HENEO).

Public pris en charge

Des personnes isolées hommes ou femmes, des personnes sans domicile fixe ainsi que des familles, dont certaines monoparentales, et des personnes placées sous-main de justice, « confiées à l'administration pénitentiaire au titre d'une mesure judiciaire privative ou restrictive de liberté ».

1 Service Logements en diffus (Paris)

Ce service assure la gestion de 54 logements dont le CASP est propriétaire ou locataire. Faisant face à des difficultés sociales, les personnes accueillies présentent souvent une situation régulière, avec des revenus permettant de s'acquitter de redevances mensuelles. Les ménages sont accompagnés dans les démarches jusqu'à l'obtention d'un logement pérenne avec, si nécessaire, la mise en place d'une mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement.

1 Dispositif

« Louez Solidaire et sans risque »

Ce dispositif de la Ville de Paris propose une trentaine de logements gérés par le CASP. Il s'adresse à des ménages dont les ressources ou les conditions administratives et sociales ne permettent pas l'accès à un logement autonome. Une offre de résidence temporaire qui s'effectue en parallèle de leur accompagnement d'insertion.



FOCUS

Bien que l'Accompagnement Social Lié au Logement ne soit pas un accompagnement généraliste, les travailleurs sociaux de l'équipe prennent en charge des ménages ayant des besoins qui dépassent le cadre de l'ASLL, notamment en matière de souffrance psychologique. Si les problématiques ne sont pas directement « solutionnées » par le référent, il devra cependant les prendre en compte pour éviter une incidence négative pour le relogement ou un danger pour les enfants. En effet, les conséquences sur le savoir habiter ou l'abandon des devoirs du locataire peuvent être de sérieux freins aussi bien pour un logement temporaire que pour un logement pérenne.

Une distinction doit être faite entre la souffrance psychique et la pathologie psychiatrique. En l'occurrence, les personnes logées en résidence sociale peuvent vivre avec des pathologies psychiatriques stabilisées depuis de longues années. Ces personnes ont des parcours composés de vie à la rue, d'incarcération, d'hospitalisation, etc. Lorsque la pathologie « reprend le dessus », les personnes se trouvent très souvent isolées socialement.

C'est ainsi que les travailleurs sociaux interviennent par un travail d'observation et de communication. Ils échangent avec la personne sur sa santé et l'amènent à trouver ensemble les solutions les plus adaptées : rencontre avec son médecin, participation à des groupes d'autosupport (groupe d'entraide mutuelle, associations d'utilisateurs...), intervention de personnel paramédical, recherche d'établissement plus adapté, etc.

Vers un modèle de réinsertion professionnelle plus efficace et pérenne

Un taux de réinsertion professionnelle en augmentation

Dans la continuité de 2021 et dans le cadre du programme du PLIE, les services du CASP ont constaté une hausse de la reprise des activités pour les personnes en réinsertion avec un taux d'insertion professionnelle s'élevant à 56%. Avec les domaines du bâtiment et de la restauration, de nouvelles branches se sont également ouvertes au public en réinsertion : la sécurité, l'aide à la personne, le domaine de l'informatique...

Des entreprises et des publics en recherche de connexions

Malgré les signes d'une bonne reprise des activités, certaines problématiques persistent au sein des rapports socioprofessionnels entre les entreprises et le public en réinsertion. Deux facteurs participent à l'éloignement des entreprises auprès des publics en marge :

- Le premier concerne les personnes ayant entamé ou voulant entamer un retour au cadre éducatif avec un diplôme en ligne de mire. À la suite d'une expérience difficile de vie dans la rue, d'inactivité professionnelle longue, d'une faible expérience, ou après une incarcération, les personnes présentent des difficultés à suivre et à accepter les codes et les contraintes d'une organisation (formation, entreprise).
- Le deuxième concerne les réticences des entreprises à intégrer ces personnes. Souvent par crainte de ne pas pouvoir répondre ou s'adapter suffisamment à ceux qui peuvent rencontrer des difficultés à suivre le rythme du milieu professionnel. Sensibiliser les entreprises sur les difficultés et les parcours des personnes en insertion tout en valorisant leurs capacités et leurs qualifications est devenu une priorité du pôle.

Des pistes à suivre pour consolider et réparer

- Multiplier et intégrer plus de **passerelles linguistiques professionnalisantes**. Ces dispositifs, encore trop peu développés, sont essentiels à plus d'un titre, car ils sont à la fois un retour structurant à un cadre d'apprentissage, un lien de socialisation par la langue et une application directe via une activité professionnelle.
- Une plus grande diversité et égalité dans les offres de **formations en alternance**, tant pour les âges (les moins de 26 ans sont souvent privilégiés) que pour les degrés de qualification. La formation en alternance est essentielle pour ceux qui n'ont pas de diplôme et qui veulent sortir du cycle des emplois à contrats courts, vers un projet professionnel pérenne.

Une fracture numérique qui accentue les fractures psychologiques

Certaines habitudes et marqueurs sociaux nés de la **période post-covid** sont toujours ancrés et ont un impact considérable sur les publics pris en charge par la direction Paris Insertion.

En premier lieu, les effets de la **dématérialisation** des interactions sociales se sont accentués dans le cadre administratif et professionnel. La **numérisation** des démarches administratives et juridiques est aujourd'hui systématiquement appliquée dans tous les domaines. Or, soit les outils informatiques nécessaires aux démarches ne sont pas suffisamment accessibles, soit les publics n'ont pas encore de connaissances pour les utiliser (se servir des applications, parler la langue...) ou ne disposent pas de matériel. Pour pallier ces obstacles, le service RSA propose un accompagnement dans l'utilisation des outils numériques par le biais de son atelier informatique. Il est en de même pour le Service Emploi.

En second lieu, les équipes ont constaté une forte augmentation de **profils psychologiques témoignant d'une importante anxiété**, qui peut se traduire par un repli sur soi ou par de l'agressivité. Cette recrudescence de profils fragiles est visible, notamment par l'augmentation des traitements médicamenteux de type anti-dépresseurs.

Sur le terrain

Les personnes isolées vivant dans la précarité ont gardé de nombreuses séquelles de la période covid. Ces dernières sont devenues un véritable frein à l'insertion socioprofessionnelle : syndrome de dépression, phobies, hypocondrie... Sans contact direct avec le monde extérieur ou sans interlocuteur, ce qu'elles entendent et voient peut causer d'importantes crises d'angoisse et d'anxiété. Dans ce contexte, les équipes ont redoublé d'efforts pour maintenir leur volonté de faire partie du collectif.

Malgré cette évolution liée aux événements, les équipes ont pu constater une efficacité toujours constante au sein du service RSA. La prise en charge psychologique continue d'apporter un élément essentiel au public : le regain de confiance en soi (prise de parole et relationnel, constance dans les démarches). Il est un déclencheur indispensable pour les démarches et l'insertion socioprofessionnelle.

« Il ne faut pas que le climat social, actuellement si austère, sape le désir des personnes isolées de tendre vers le collectif ».

Lorelei Auzanneau, psychologue au service RSA

Je suis en 4^{ème}. Je viens à la Clairière,
j'aime bien,



le mercredi et des fois le jeudi
quand j'ai oublié mon manteau.
Ange

A photograph of a woman and a young child. The woman is wearing a black headscarf with a white floral pattern and a maroon long-sleeved top. She is holding the child in her arms. The child is wearing a light blue long-sleeved shirt and dark pants. They are standing in front of a window with white shutters. The text "Direction Asile et Veille sociale" is overlaid on the image in white.

Direction
Asile et
Veille sociale

« Il faut dupliquer l'efficacité de notre modèle d'accueil des réfugiés ukrainiens aux autres publics »

Anne Babout, directrice Asile et Veille Sociale

Mission

La direction Asile et Veille Sociale est un premier relais pour toute personne en situation d'errance et tout particulièrement les familles.

Les équipes des services « Asile » prennent en charge les procédures de base dès l'arrivée des personnes sur le territoire : l'enregistrement de l'identité ainsi que des informations relatives à leur parcours, de leur pays d'origine jusqu'en France. Cette première prise de contact permet, d'une part, de faire le lien avec la préfecture puis, d'autre part, d'enclencher une prise en charge globale. Cette dernière se déroule en plusieurs étapes. En premier lieu, avec des solutions d'hébergement et la domiciliation pour demandeurs d'asile. Puis un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques (titre de séjour etc.). Parallèlement, un accompagnement sanitaire et social est mis en place. Il s'appuie, entre autres, sur un service médical composé de médecins et de psychologues pour un premier bilan et une réorientation vers les PMI (Protection Maternelle et Infantile) et les PASS (Parcours Accès Santé Spécifique).

La direction assure également tout au long de cet accompagnement le développement de partenariats avec des collectivités locales et des réseaux associatifs, un travail de collaboration indispensable pour s'assurer des bonnes conditions de « sortie » de l'accueil à la fin de la prise en charge (notamment pour la question du logement).

Dispositifs

1 Service de Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile

Le service de la CAFDA propose une première domiciliation pendant le temps de l'accompagnement administratif, juridique et social de la demande d'asile. Ce service s'appuie sur des parcs hôteliers via une convention tripartite État/CASP/Samu Social parisien.

1 Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Le CADA est un établissement social et médico-social. Il est spécialisé dans l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile. L'orientation vers le CADA est assurée par l'Office Français d'Immigration et d'Intégration.

5 Centres d'Hébergement d'Urgence pour des Demandeurs d'Asile

Les HUDA du CASP assurent l'hébergement de 671 personnes dans des appartements à Paris et sa région.

1 Centre Provisoire d'Hébergement

Le CPH 92 accompagne les ménages dans leur parcours professionnel vers l'obtention d'un contrat stable (CDD long ou CDI) et l'accès à un logement (social, privé, dans le territoire et/ou hors territoire). À l'aide de ses nombreux partenariats et de son réseau territorial, la structure propose au public pris en charge des opportunités variées de formations et d'emplois (BTP, hôtellerie-restauration, service à la personne...).

Public pris en charge

La direction Asile et Veille Sociale assure l'accueil de personnes en demande de protection internationale. Les personnes accueillies sont des familles (souvent monoparentales), des hommes et des femmes isolés ainsi que des personnes LGBTQIA+.

En demande d'asile, elles sont admises au séjour et ont accepté les conditions matérielles d'accueil proposées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Ce public en situation de précarité et de vulnérabilité reste cependant autonome dans sa gestion de la vie quotidienne.

L'accueil des réfugiés ukrainiens, un modèle de réussite

Dès le début de la guerre en Ukraine, une mobilisation et une coordination sans précédent se sont mises en place entre les acteurs institutionnels et les équipes du CASP. Des actions ont pu rapidement aboutir à une ouverture au droit facilitée : droit au séjour, droit à la sécurité sociale, droit CAF ou l'inscription à Pôle Emploi pour une formation linguistique ou une activité à la clé. De nombreuses procédures concernant la scolarisation ont également été mises en place pour les étudiants souhaitant poursuivre leur parcours universitaire en France et les parents souhaitant scolariser leur enfant.

8 dispositifs d'accueil ont ainsi vu le jour dont 1 centre **Hébergement Ukraine** et 1 centre **Hébergement Citoyen** permettant la prise en charge d'environ 800 personnes.

FOCUS

L'hébergement citoyen repose sur une mobilisation de foyers souhaitant s'investir en faveur des réfugiés via un accueil temporaire au sein de leur résidence principale ou dans un logement inoccupé. Ce dispositif complète les solutions proposées aux déplacés ukrainiens mais n'a pas vocation à s'y substituer. Il propose une modalité d'accueil hybride basée sur le principe de la « cohabitation » entre les réfugiés qui sont accueillis et les foyers qui accueillent.

En août 2022, des hébergements ont été ouverts dans le cadre de l'intermédiation locative. Cette dernière permet de simplifier et de pérenniser les relations et contrats entre locataire et bailleur par l'intermédiaire du CASP. Ce système permet, en outre, aux bailleurs qui veulent louer leur logement à des familles en difficulté, de bénéficier de déductions fiscales atteignant plus de 80% des revenus locatifs.

Augmentation de la durée de vie dans la rue

La direction Asile et Veille Sociale constate depuis plusieurs années une augmentation du temps passé dans la rue pour les familles et les personnes isolées. Cette durée atteint 9 mois en moyenne en 2022. Ce constat s'inscrit au sein d'une problématique plus vaste : le nombre de personnes sans logement en France a doublé en 10 ans*. Parmi les causes, deux faits saillants peuvent être mis en avant : l'impact de la fin de la crise sanitaire sur la fermeture de structures hôtelières et la modification du parc hôtelier (au profit du tourisme, des salons et séminaires) entraînant une diminution des capacités d'hébergement à Paris en en Île-de-France.

*Le rapport du mal logement de la Fondation Abbé-Pierre dénombre près de 300 000 personnes sans domicile en 2020 (deux fois plus que le rapport de l'INSEE paru en 2012)

Un obstacle levé par le CASP :

“ Les étrangers en situation régulière en blocage administratif ”.

Alors que les familles réfugiées font face à de nombreux obstacles dans leur parcours (barrière de la langue, rassemblement et enregistrement des documents, logement...), un facteur aggravant a pu être identifié depuis le 2 mai 2022. Date à laquelle les demandes de titre de séjour s'effectuent uniquement par voie numérique. En effet, parmi les premières démarches indispensables, les familles doivent désormais passer par le site de l'Administration Numérique pour les Etrangers en France (ANEF).

Malgré la légalité de leur situation, un très grand nombre de ressortissants accueillis (en particulier pour les parents d'enfants réfugiés, qui représentent près d'une famille sur deux) n'ont pas réussi à faire valoir leur situation auprès de l'administration du fait de cette dématérialisation. Cette dernière empêche les personnes d'accéder aux procédures ou aux documents permettant de prouver la régularité de leur séjour. Ces blocages pouvant durer plusieurs mois, ils se répercutent à la fois sur le délai d'obtention du titre de séjour mais également sur le délai d'ouverture des droits.

Afin de déverrouiller cette situation, 3 permanences juridiques ont vu le jour au sein de la CAFDA. Une équipe juridique est ainsi intervenue dès octobre auprès des familles des bénéficiaires de la protection internationale. Si après l'envoi de mails et de courriers ce blocage numérique persiste, le dossier est alors pris en charge par un avocat. Ce dernier effectue un Référé Mesures Utiles auprès du Tribunal Administratif qui donne lieu à une convocation systématique à la Préfecture.

*Je suis parti voir un ami, je lui ai dit:
" Tu me prêtes 20 minutes ta cuisine ?
Seulement pour manger un vrai morceau de viande. "*



« Distinguer l'accueil et l'accompagnement pour les adultes des services spécifiques pour les enfants est essentiel si l'on veut améliorer leur épanouissement »

Chansia Euphrosine, directrice du pôle Veille Sociale et Familles

Mission

Les équipes de la direction Veille Sociale et Familles viennent en aide aux familles monoparentales, en grande majorité des femmes isolées avec enfants ayant connu un parcours d'errance et d'exil, par le biais d'hébergements collectifs, d'appartements diffus à Paris et de diverses structures d'accueil. Une mission qui consiste à délester les parents de certaines tâches afin qu'ils puissent effectuer dans de bonnes conditions les démarches nécessaires pour retrouver une stabilité essentielle et envisager une insertion socioprofessionnelle pérenne. La direction Veille Sociale et Familles travaille à l'insertion de ces familles de façon globale : ouverture et accès au droit, accès aux services de soutien à la parentalité, accès aux soins et prise en charge pour la scolarité des enfants. Un travail d'accompagnement et d'insertion qui porte une attention particulière à l'intérêt de l'enfant.

Dispositifs

4 Services Petite Enfance

Ces services ont pour mission d'encadrer et d'accompagner les enfants pendant le temps de réinsertion professionnelle des parents, lorsqu'ils ne peuvent être à leurs côtés. Des besoins primaires comme la santé, la sécurité, le bien-être psychique et l'éveil intellectuel que le CASP propose via des établissements mêlant crèche et garderie pour l'épanouissement et l'autonomie des familles vivant dans la précarité.

3 Dispositifs Veille Sociale

Ils proposent une aide adaptée à toute personne en situation de rue. L'accueil s'effectue en journée et se traduit par une réponse aux besoins de première nécessité (hygiène, nourriture, services médicaux), ainsi que par l'évaluation de leur situation. Les équipes orientent par la suite vers d'autres services en fonction des besoins (logement, démarches administratives et juridiques, protection de l'enfance).

Ces dispositifs prennent également en charge des personnes isolées dans une situation administrative et sociale très précaire.

Les missions se traduisent par une mise à l'abri de jour pour des adultes de toutes nationalités ainsi que du travail de rue à destination des jeunes. Le public présente en particulier des problèmes d'addictions ainsi qu'une lourde expérience d'errance (nombre des jeunes ayant été accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance se retrouvent sans prise en charge à la majorité). En supplément des services répondant aux premières nécessités et à l'orientation, ces dispositifs mettent la priorité sur le rétablissement de liens sociaux pour rompre avec un isolement extrême.

1 Centre Social, Dispositif d'Éducation Populaire

Ce centre est une permanence proposant un accès à différents programmes pédagogiques. S'adressant aussi bien aux adultes qu'aux enfants, il réunit professeurs, éducateurs et écrivains publics, qui mettent à disposition des outils indispensables dans le processus d'autonomisation des personnes. Il est également le lieu de nombreux ateliers et événements culturels.

1 Service Hébergement Ukraine

Dans le cadre de l'Hébergement Citoyen Ukraine, les équipes du CASP ont été chargées par l'État de l'évaluation et de la sélection des propositions d'hébergement pour s'assurer des bonnes conditions d'accueil des exilés ukrainiens.

S'adapter à l'enfance

Selon les données de l'UNICEF, les demandes non-pourvues sont passées de 1 774 en janvier 2022 à 3 133 en août 2022, soit une augmentation de 71% en quelques mois. Deux facteurs peuvent être identifiés :

Le premier concerne les parcs hôteliers : après une ouverture massive pendant la crise covid, l'économie touristique est revenue en force. La fonction touristique s'est substituée progressivement à la fonction sociale de l'hébergement hôtelier, amenant l'État à trouver des solutions pour toutes les places perdues.

Le deuxième concerne la nature des places d'hébergement : les solutions d'hébergement sont actuellement pensées en termes de « places », au même titre qu'une place pour une personne isolée. Elles sont majoritairement des solutions dites de « mises à l'abri » ou de « repos ». Or, les cellules familiales impliquent un fonctionnement différent des autres espaces d'accueil. Prendre en charge des enfants nécessite des services spécifiques comme des espaces collectifs de jeux, des structures pouvant accueillir des éducateurs spécialisés, un accompagnement adapté au parcours scolaire ainsi qu'au parcours médical.

Afin d'anticiper ces besoins et penser de nouvelles structures adéquates, une mission **Enfance/Familles** a vu le jour au sein du CASP à la fin de l'année 2022.

Sur le terrain

Une des missions de la direction Veille Sociale et Familles est la prise en charge d'enfants de 2 mois à 3 ans et demi au sein de crèches. Pour ces enfants issus de familles vivant dans une grande précarité, l'un des défis les plus importants est la barrière de la langue. Dans les foyers qui pour la majorité n'ont pas une bonne pratique du français, les auxiliaires puéricultrices ont pu constater l'apparition de certains facteurs aggravant les situations d'isolement.

Le manque d'espace et de jeux contraint les parents à privilégier l'utilisation de la télévision et des smartphones pour occuper les enfants. Cette utilisation quotidienne des écrans accentue l'isolement des tout-petits dans certaines familles qui, pour diverses raisons, n'instaurent pas de liens relationnels par le jeu. Dans ce contexte, les auxiliaires puéricultrices et les éducateurs travaillent à la diffusion d'informations pour inscrire les enfants à des activités extérieures, leviers essentiels pour tisser des liens socioculturels et linguistiques. En se reposant sur la diversité des partenariats du CASP avec les centres culturels (médiathèques, cinémathèques...), cette mission est devenue l'une des priorités des équipes pour consolider le travail d'insertion.

**« Au-delà de toute l'aide et les services proposés,
c'est le lien parent/enfant
dont il faut s'occuper en priorité ».**

Sydney Batila, auxiliaire de puériculture au multi-accueil



MISSION partenariats et dons privés

Dons privés

Les dons pour les personnes en provenance d'Ukraine

De nombreux partenaires se sont mobilisés pour l'accueil des personnes en provenance d'Ukraine

L'Agence du don en nature, Dons Solidaires, Règles Élémentaires, Hôtels Solidaires, Emmaüs Connect, Jacadi, la fondation Hermès et la fondation IDKIDS, Cœurs d'entreprises, l'Oréal, Rebus solidaires, Boulanger, et Petit Bain se sont engagés à nos côtés pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens en France.

Du soin pour les femmes

Nos partenaires sont particulièrement sensibles à la précarité qui touche les femmes. ERES - Groupe Chanel a soutenu nos actions par un don de sous-vêtements et l'implication de ses collaborateurs qui ont collecté, assemblé et cousu des kits de produits de beauté, permettant aux femmes accueillies de prendre soin d'elles.

Ho Karan a doté le CASP de produits d'hygiène stupéfiants, et PHARMA Solidaires a adressé régulièrement des kits de produits de soins.

Décorer nos intérieurs

Un partenariat avec Maisons du Monde a permis d'améliorer la qualité de l'accueil dans les structures d'hébergement du CASP. Les personnes accueillies ont ainsi pu personnaliser leurs espaces individuels et collectifs.



Une rentrée scolaire solidaire

Benenova, Amazon Web Services (AWS), l'Agence du Don en Nature et le Groupe CZ se sont engagés auprès des enfants avec des dons de cartables, de trousse et de cahiers : des indispensables d'une rentrée des classes réussie pour tous les écoliers hébergés au CASP.

Des Mères et Pères Noël par milliers

Grâce à un grand donateur du CASP, 600 enfants et parents ont vécu un moment magique au Cirque Bormann : spectacle, goûter, et distribution de cadeaux par le Père Noël en personne.

Une ribambelle de lutins à clochettes, bénévoles et équipes du CASP se sont investis avec les collaborateurs de Bouygues Immobilier pour trier, emballer, et décorer les merveilleux cadeaux collectés et offerts par Mattel, Rebus Solidaire, et ADN.



Mécénat

Citizen Day Coaching professionnel

À l'occasion d'une Journée de Solidarité Entreprise des collaborateurs de l'Oréal, des personnes accueillies, des salariés et bénévoles du CASP, se sont réunis pour une journée de coaching professionnel.

Partenariats

Des livres pour tous et à tout âge

Des livres à la portée de tous nos publics grâce à l'installation de micro-bibliothèques avec **Bibliothèques sans Frontières** à la CAFDA, dans les lieux d'accueil pour les réfugiés ukrainiens, ainsi que dans les CHRS pour les sortants de prison.



Journée partenaires

Chaque rencontre est une opportunité pour dégainer une raquette!

Le CASP a organisé une journée dédiée à ses partenaires au sein du Centre de Stabilisation de Servan. Partenaires privés, sportifs, associatifs, résidentes et salariés ont fait équipe pour disputer un tournoi de ping-pong tout en échangeant sur de futures collaborations.

Le bien-être et la beauté, un droit fondamental

Un partenariat avec la **Fondation l'Oréal** a permis d'initier des ateliers socio-esthétiques pour toutes les femmes du CASP. 600 à 800 femmes, en ateliers individuels ou collectifs ont bénéficié de soins des mains ou du visage, de conseils de beauté au naturel (gommage au marc de café...), car il est important de se sentir belle pour se sentir bien.



Avec nos partenaires à l'écoute de nos publics, nous construisons un monde plus juste. Merci à tous ceux engagés à nos côtés en 2022! Les partenaires financiers, les bailleurs sociaux, les partenaires opérationnels et associatifs, les fédérations et associations, les fondations, les entreprises, les médias...

Les partenaires institutionnels :

- Préfecture de Paris / Île-de-France
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL)
- Ministère de la Justice
- Service de l'asile du ministère de l'Intérieur
- Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
- Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS et DDETS)
- Union Européenne (Fonds Asile, migrations et intégration et Fonds social Européen)
- Conseil régional d'Île-de-France
- Mairie de Paris et les mairies d'arrondissements Paris Centre, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e
- Les collectivités dans lesquelles nos établissements sont implantés
- Direction des Solidarités de la Ville de Paris (DSOL)
- Agence Régionale de Santé (ARS IDF)
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)
- Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires d'Île-de-France (DISP)
- Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) 75, 91, 92, 93, 94
- Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 91, 93
- Assistance Publique Hôpitaux de Paris (AP-HP)
- PMI Espaces de Protection Maternelle et Infantile
- CPAM de Paris
- Pôle Emploi
- EPEC-PLIE
- Fonds des Nations Unies pour les victimes de torture
- Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI)

En 2022, grâce à vos dons

Chaque année, des projets émanant des personnes accueillies et des équipes sont financés par les dons.

30 projets ont ainsi été mis en œuvre, en 2022. En voici quelques-uns qui illustrent le dynamisme et la créativité du collectif :

« De tous les papas du monde, j'ai tellement de chance que tu sois le mien »

Tout au long de l'année, un projet « parentalité » à l'HUDA L'Esquisse a permis à des papas demandeurs d'asile de vivre des moments privilégiés avec leurs enfants, en participant ensemble à des séances de création visuelle (photo et arts plastiques), d'ateliers de pratique de cirque contemporain, d'ateliers pédagogiques à la ferme, et de rencontres avec les circassiens Fratellini après avoir assisté au spectacle.

C'est pas parce qu'on est en difficulté qu'on n'a plus de dignité.



Frédéric

Un jardin sur le toit

Le jardin « Les Élégantines » à la Maison d'Accueil Eglantine est un espace d'agriculture urbaine niché sur le toit-terrasse du centre d'hébergement, en plein cœur du quartier des Batignolles (75).

Un exemple de projet participatif co-réalisé avec les mamans, les enfants et les salariés. Un grand bravo à tous les enfants et aux jardiniers en herbe qui ont gardé la pêche et qui feront découvrir à leurs amis comment faire cultiver tomates, menthe, fraises, framboises, kiwis...

Ce projet a été co-financé par la **Fondation groupe EDF** et la **Fondation TRUFFAUT**. et soutenu par l'expertise et l'accompagnement de **Quatorze** et **Cambrousse Atelier**.

CASP vers la mer

Pour célébrer l'été, les coquillages et les crustacés, 3 journées à la mer ont embarqué 170 personnes du CHU Porte d'Orléans pour passer une journée de vacances : baignades, châteaux de sable et farniente sur le sable chaud.



Toutes en S'Elle(s)!

Sur les chemins de la liberté à bicyclette, pour une quinzaine de femmes de la MAE Eglantine, ont appris grâce à l'association **Cycl'Avenir**, à pédaler, se faufiler sur les pavés depuis les berges de Seine jusqu'à la place de la Concorde. Ces femmes ont suivi des ateliers tout au long de l'année pour trouver l'équilibre, la confiance et la sécurité nécessaires pour circuler avec les 20 vélos à disposition.

MISSION sport, culture et bien-être



Depuis sa création en 2021, la mission développe des activités sportives, culturelles et socio-éducatives, ainsi que des actions de loisirs à destination de tous les acteurs de l'association : accueillis, bénévoles, salariés et partenaires.

Porteuse d'un projet éducatif ancré sur des valeurs humanistes, cette mission contribue à l'épanouissement des accueillis.

Dans un esprit d'ouverture et de respect, les ateliers reçoivent toutes les personnes accompagnées par le CASP, en considérant chaque individu selon son niveau, son âge et ses aptitudes.

Soucieuse de développer l'autonomie et la prise de responsabilités des personnes accueillies dans toutes les étapes de leur séjour au CASP, la mission offre des perspectives pour l'avenir : des stages, des formations et l'obtention de licences des clubs et fédérations partenaires.

En 2022, et sur une base hebdomadaire, ce sont plus de 150 séances de sport (toutes activités confondues) qui ont été animées, rassemblant de nombreux participants : vélo, yoga, boxe, escalade, pétanque, ping-pong, randonnée, judo, course à pied, voile, football, basket-ball, canoë-kayak...

Vélo : 20 femmes ont suivi 36 séances d'apprentissage

Escalade : 60 enfants hébergés

Yoga-Boxe : 40 femmes hébergées

Pétanque : 45 accueillis

Randonnées : 200 participants, tous acteurs de l'association

Judo : 50 enfants hébergés

Cours à pied : 30 salariés et hébergés

Sport nautique : 120 enfants et adultes accueillis

Football féminin : 25 femmes accueillies

Bien-être : lancement du programme d'ateliers socio-esthétiques l'Oréal fin 2022. 75 femmes participantes.

Tout cela représente environ 450 heures de sport offert par le CASP dans le cadre de sa mission culture, sport et bien-être.

MISSION **santé**

L'équipe développe des interventions de sensibilisation et d'information sur une diversité de sujets à destination des personnes accompagnées, et met en place des actions renforçant leurs connaissances et leur autonomie en matière de santé.

La Mission Santé se positionne également en appui des professionnels du CASP via la création de partenariats avec les dispositifs de

santé locaux et la mise en place de formations ponctuelles afin d'ancrer la santé comme un des leviers majeurs dans l'accompagnement socio-éducatif.

Une mission transversale qui place le CASP comme acteur clé dans le secteur de la santé/précarité, en contribuant à l'identification des priorités de santé publique régionales, notamment par la production de données.

MISSION **enfance / familles**

Face au nombre croissant de familles accueillies et hébergées au sein de nos dispositifs, (environ 1 300 mineurs dont 600 de moins de 3 ans) l'association a créé en octobre 2022 la Mission Enfance/Familles.

Celle-ci a pour objectif la mise en place d'actions et de réflexions pour l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des enfants dans leurs besoins singuliers.

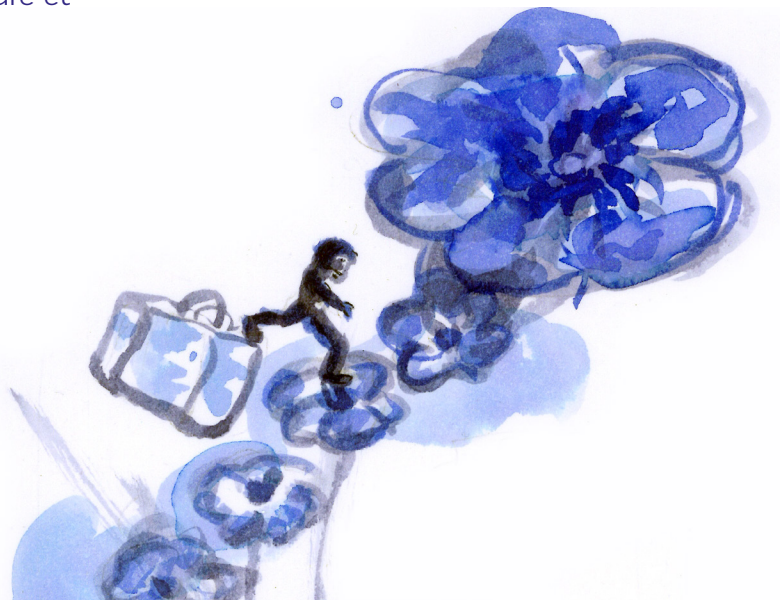
Plusieurs chantiers sont en cours en ce sens : amélioration des conditions de vie dans les structures d'hébergement, accès aux ressources nécessaires pour le développement de l'enfant de 0 à 18 ans, respect des droits fondamentaux de l'enfant, accès aux loisirs, à la culture, au bien-être, accompagnement des équipes de terrains...

De manière transversale, en collaboration avec les acteurs de l'association et avec les autres missions supports (santé, sport, culture et

bien-être, bénévolat, partenariats privés et dons), les actions sont portées et réfléchies collectivement.

Cette mission vise à garantir aux enfants la possibilité de vivre comme tous les autres. Elle est née de la volonté du CASP de s'adapter continuellement aux besoins des publics. Ils sont les adultes de demain, prenons soin d'eux maintenant et ce, de manière inconditionnelle.

En 2023 des projets se profilent en ce sens : une garderie itinérante parisienne, des séjours d'été pour les ados, des ateliers pour les parents, une réflexion commune autour de l'accueil de l'enfant et son parent, aménagements d'espaces adaptés dans les établissements...



MISSION **bénévolat et vie sociale**

La Mission Bénévolat intervient sur toutes les structures et dispositifs du CASP. Elle bâtit une cohésion entre salariés, administrateurs, bénévoles et accueillis. Aujourd'hui le CASP compte **330 bénévoles** aux profils très variés : étudiants, retraités, actifs ou personnes en recherche d'emploi.

Les missions

Soutien scolaire, ateliers FLE, domiciliation, sorties, sport, ateliers informatiques, interprétariat, visites à domicile, aide juridique, bénévolat médical, collecte alimentaire, accompagnement physique... Les missions proposées aux bénévoles sont complémentaires aux activités exercées par les salariés. Ponctuelles ou inscrites dans des projets à long terme, elles s'adaptent aux contraintes de chacun.

2 missions historiques de l'association

Les Tables du CASP

Financées par les fonds propres du CASP et par les paroisses qui organisent les repas, les Tables du CASP proposent tous les mois un repas convivial "fait maison" à destination des personnes isolées et en situation de précarité.

Les Colis de Noël

Cette année encore, l'équipe formidable des bénévoles du Temple de Plaisance a battu son propre record en fêtant le Noël de plus de 1200 enfants accueillis au CASP.

ZOOM SUR... la guerre en Ukraine

Début mars 2022, des centaines de personnes déplacées d'Ukraine sont arrivées à Paris. Ces événements tragiques ont favorisé une formidable mobilisation citoyenne.

Le CASP a ouvert 8 structures d'accueil en urgence pour 800 personnes, mais a aussi et surtout lancé son propre dispositif d'hébergement citoyen.

L'appel d'urgence a été relayé dès le mois de mars par le CASP, en partenariat avec Paris Habitat, la RIVP et les paroisses protestantes. Une équipe dédiée de 3 salariés et 6 bénévoles a répondu à plus de 1000 propositions d'hébergement.

L'hébergement citoyen a permis à 267 personnes, familles élargies ou monoparentales, d'être hébergées et suivies administrativement dès le mois d'avril 2022.

L'association a aussi fait appel à des citoyens parlant russe ou ukrainien pour traduire documents et récits et faciliter le dialogue entre accueillis et salariés.

Au total, plus de 60 bénévoles se sont mobilisés sur toute cette période d'accueil.

« Je m'appelle Patricia, et mon mari et moi avons été très touchés par la guerre en Ukraine, comme énormément d'autres gens. Lui et moi avons des arrière-grands-parents et grands-parents d'Europe de l'Est, Ukrainiens et Bulgares, c'est peut-être aussi pour cela ?...

Quand les premiers réfugiés sont arrivés en France, nous avons très vite décidé de nous tourner vers l'hébergement solidaire. Le CASP nous a présenté une famille avec 2 enfants.

Nous avons tout de suite eu un très bon contact avec eux, ils sont tellement gentils. Et finalement notre accueil solidaire s'est fait naturellement.

Nous avons réussi à inscrire le petit de 5 ans, Henry, à l'école des Morillons en grande maternelle. Il pourra aller dans une autre école en septembre rue de la Saïda où il y a une section Up2A, pour le CP.

L'autre petit, Daniel, 2 ans et demi pourra aussi être inscrit à l'école en septembre !

En fait, on commence par une chose, cela en induit une autre : l'école, puis pour aller à l'école les habits pour les enfants demandés aux collègues, puis l'assurance, et la santé, les vaccins, la PMI, les cours de français...

Nous avons aussi la chance d'être dans un quartier de mixité sociale où il y a beaucoup de ressources, avec de bons voisins sollicités pour traduire en russe !

Nous devons les héberger pour 3 mois, mais nous allons continuer un peu ! »

Patricia, hébergeuse citoyenne

DIRECTION **qualité**

Par la création en juillet 2021 d'une direction Qualité, le CASP a inscrit clairement sa volonté de dédier des moyens complémentaires pour la mise en œuvre d'une démarche d'harmonisation et d'amélioration continue de la qualité au sein de tous les services de l'association.

Une des premières réalisations, en parallèle d'un état des lieux sur 42 sites de terrain, a été l'élaboration participative d'une politique qualité qui sert de guide aux actions mises en place depuis début 2022.

Le CASP y affirme sa volonté de toujours mieux répondre aux besoins des personnes qu'il accueille et accompagne, avec les objectifs suivants :

- Faire en sorte que tous les acteurs - salariés, bénévoles, personnes accueillies, administrateurs et partenaires - trouvent leur place au sein de l'association pour agir ensemble.
- Harmoniser nos pratiques afin de garantir une réponse juste et adaptée.
- Développer la transversalité de nos actions et de nos réflexions.
- Favoriser l'engagement de tous les salariés par une politique RH basée sur le développement des compétences et le souci du bien-être au travail.
- Déployer une culture de l'amélioration continue.

Au cours de l'année 2022, les deux chantiers les plus importants ont concerné l'harmonisation des processus entre les centres d'hébergement et la mise en commun d'outils et de procédures.

L'harmonisation des processus-clé des centres d'hébergement était particulièrement essentielle et urgente pour préparer la mise en place d'un logiciel de suivi quotidien de l'activité, et pour garantir le même niveau de prestations rendues aux personnes accueillies, quel que soit le service ou le pôle du CASP. Ce chantier a pris la forme de sessions d'ateliers sur les thématiques-clé de nos interventions : orientation, admission, suivi social, participation financière, sorties. Une quarantaine de salariés ont participé régulièrement à ces séances de travail.

La mise en commun d'outils et de procédures a consisté à répertorier les procédures existantes, créer des modèles standard et créer les procédures manquantes pour les activités impliquant plusieurs services. Un écrit formalise la façon de faire : il permet de transmettre et d'assurer l'accès à la bonne information pour ceux qui en ont besoin. Ces procédures et outils sont désormais disponibles dans des dossiers numériques partagés et sur le nouveau site intranet lancé début 2023.

Ont également été réalisées les actions suivantes : recensement et analyse des événements indésirables, création d'un tableau de bord de suivi des activités, pilotage de l'audit sécurité incendie, suivi de la réforme de l'évaluation.



DIRECTION de l'immobilier

Créée en avril 2022 pour apporter une dimension plus technique de l'immobilier au sein du CASP, la direction de l'Immobilier a pour vocation de traiter un ensemble de fonctions transversales comme les achats, les assurances, la logistique et les moyens généraux.

Avec sa création ont été impulsés des états des lieux du parc immobilier et des dossiers relatifs aux fonctions. Ce travail a permis de prioriser les actions importantes à mener et d'organiser le service.

La nouvelle équipe a pu ainsi produire un premier plan d'action global avec l'intégration progressive d'un nouvel outil de gestion du parc.

La direction de l'immobilier en 2022 c'est :

81
établissements

580
logements
diffus

4
cadres
techniques

35
établissements
audités

Pour veiller à l'entretien et à la durabilité du parc immobilier, une équipe composée de 4 cadres techniques assure des visites régulières au sein du patrimoine. En complément, des passages sont aussi effectués par des entreprises partenaires du CASP pour s'assurer d'une meilleure sélection des logements et hébergements et ainsi respecter les normes et les responsabilités liées aux bâtiments. Les états des lieux se poursuivront en 2023.

Dans le cadre des missions de sécurité et de santé touchant les salariés et le public accueilli, un audit sécurité a été initié. Le passage obligatoire d'un bureau de contrôle a permis de procéder à un état des lieux des levées des réserves techniques : un nouveau mode d'organisation a permis de gagner en compétences techniques sur l'appréhension des travaux à réaliser selon les normes en vigueur en électricité, en CVC, etc.

Une gestion administrative plus précise a fait remonter les besoins des traitements des dossiers assurances, aussi bien pour les anciens dossiers (< 2 ans), que pour les traitements du quotidien. C'est dans cette dynamique que le recrutement d'un gestionnaire assurances est prévu pour 2023.

Pour mieux planifier et contribuer à un déploiement du parc logement, le CASP souhaite mettre en place une politique d'achats avec une cartographie précise des besoins. Elle implique la création d'un fichier de fournisseurs, une mise en concurrence des contrats ainsi qu'une mise en place des contrats cadres.

Pour contribuer à ce développement, le recrutement d'un acheteur est prévu pour début 2023.



ÉLÉMENTS économiques

Exercice 2022

Faits marquants

L'année 2022 a été marquée par une activité et un niveau de ressources (tant privées que publiques) record : en deux ans, l'activité a progressé de 55%.

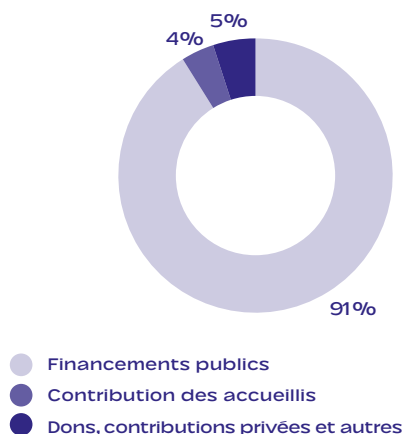
Afin de toujours mieux faire face à cette progression inédite, l'association s'est désormais organisée en 4 Directions Opérationnelles mises en place en fin d'année 2022.

Compte de résultat

Les revenus d'exploitation de l'association progressent de 23% en 2022 pour s'établir à 84 983 k€. Ils sont nets des reprises d'excédents sur les années antérieures par les financeurs de 981 k€ en 2022 (917 k€ de reprises d'excédent en 2021).

Pour répondre à l'urgence sociale et sanitaire, de nombreuses places d'hébergement ont été ouvertes en France depuis 2020. Après une hausse de 31% en 2021, l'année 2022 enregistre une progression de 23% des financements publics en lien avec l'augmentation du périmètre. Comme l'année dernière, ces financements publics représentent désormais plus de 90% des ressources de l'association.

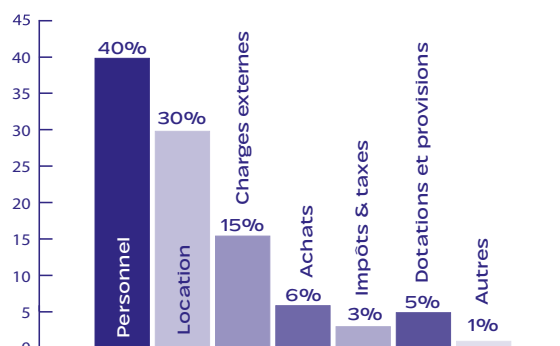
Origine des produits 2022



L'association a bénéficié d'un niveau exceptionnel de ressources privées en 2022 (2 077 k€ contre 518 k€ en 2021). Les donateurs se sont mobilisés au côté des équipes du CASP pour l'accueil des réfugiés en provenance d'Ukraine dès les premiers jours du conflit et les dons manuels sont en hausse de 52%. Les legs et donations s'élèvent à 594 k€ en 2022 alors que nous n'en n'avions pas reçus en 2021. Le mécénat et les contributions financières d'entreprises sont en forte hausse : 1 154 k€ contre 300 k€ en 2021.

Les charges d'exploitation suivent l'évolution des revenus et progressent de 23% pour atteindre 84 121 k€. Les 2 postes principaux sont les charges de personnel et de location qui cumulées représentent 70% des dépenses.

Répartition des charges d'exploitation



L'excédent d'exploitation s'établit à 862 k€, contre 389 k€ en 2021.

Le résultat financier est excédentaire de 172 k€. Le résultat exceptionnel est négligeable et l'impôt sur les produits financiers est de 30 k€.

L'excédent net s'élève à 996 k€ contre 411 k€ l'année précédente. Il est composé du résultat de gestion sous contrôle de tiers financeurs en déficit de 342 k€ tandis que le résultat des activités de gestion propre est en excédent de 1 338 k€.

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS ASSOCIATIFS 7 459 K€	
Incorporels	34 K€	PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS 6 113 K€	
Corporels	3 980 K€		
Financiers	3 553 K€		
ACTIF COURT TERME		DETTES COURT TERME 13 055 K€	
Créances	4 652 K€		
Comptes financiers	14 375 K€		
Autres	34 K€		
TOTAUX	26 628 K€	26 628 K€	

La structure du bilan s'est renforcée par rapport à l'année dernière, grâce notamment à la hausse des fonds propres et de la trésorerie.

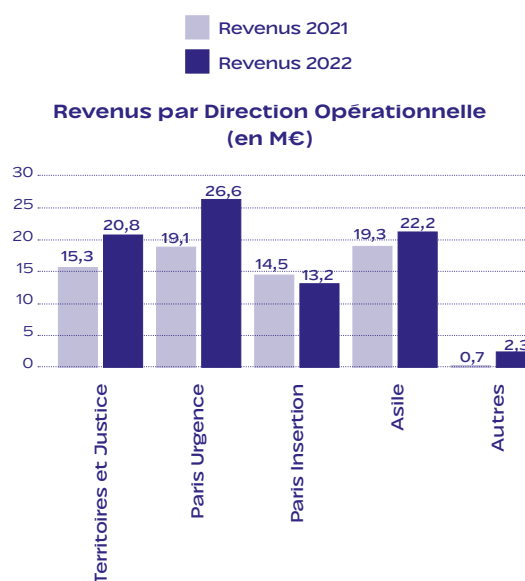
L'actif immobilisé est essentiellement composé de travaux et agencements ainsi que de placements financiers et dépôts de garantie. Il est en hausse de 2 588 k€ en raison principalement du versement de dépôts de garantie pour les structures d'hébergement ouvertes en 2022.

L'actif circulant de 19 060 k€ est en hausse de 3 295 k€ grâce au renforcement de la trésorerie et des placements financiers pour 4 114 k€. Les autres postes d'actifs sont en baisse de 819 k€ et sont principalement constitués de subventions à recevoir et de créances.

Les fonds associatifs sont en hausse de 874 k€ du fait de l'excédent net de 996 k€ partiellement compensé par une reprise de subvention d'investissement de 122 k€.

Les provisions et fonds dédiés s'élèvent à 6 113 k€, en baisse globalement de 2 533 k€. Les fonds dédiés sont en hausse de 2 770 k€ notamment du fait de dons et mécénats fléchés pour 1 127 k€ et d'engagements de 1 557 k€ sur des ouvertures de nouveaux sites envers nos financeurs publics. Les provisions pour risques et charges sont en baisse de 237 k€.

Les dettes à court terme augmentent de 23%, en lien avec la hausse de l'activité.



RESSOURCES humaines

Faits marquants

Revalorisation des rémunérations

Dans un contexte d'inflation forte (+5,2%), l'année 2022 a été marquée par la revalorisation des métiers de la filière socio-éducative. Cette mesure décidée par l'État en février 2022 et actée dans un accord de branche en juin a été déployée au CASP en juillet pour les 223 salariés concernés, avec un effet rétroactif au 1^{er} avril. De nombreuses actions ont été menées depuis pour demander l'extension de cette revalorisation à d'autres métiers qui œuvrent au quotidien à l'accompagnement social de nos publics.

L'augmentation de 3% du point à partir de juillet 2022 pour les conventions collectives 51 et 66 a contribué également à l'augmentation des rémunérations.

Enfin, l'accord signé en décembre par la Direction générale et les organisations syndicales représentées au CASP a fixé les modalités de versement d'une prime de partage de la valeur d'un montant compris entre 60€ et 500€. 438 salariés ont ainsi bénéficié de cette prime versée en février 2023.

Évolution de l'organisation

La nouvelle organisation déployée à partir de septembre a induit des changements significatifs pour les salariés du CASP avec la création notamment de postes de Directeurs opérationnels et de Directeurs d'établissements.

Avec plusieurs ouvertures de nouveaux établissements et une situation continue de pénurie de candidats dans les métiers du social, l'année 2022 a vu le développement et le renforcement des services RH, ce qui a permis d'amorcer une démarche d'optimisation structurelle, ayant pour objectif de répondre avec plus d'efficacité aux nouveaux besoins :

- Importante mise à jour des systèmes d'information RH,
- Renforcement temporaire des équipes paie et développement RH,
- Évolution des missions de l'équipe développement RH ,
- Nouvelle répartition des périmètres en gestion pour plus de cohérence avec la nouvelle organisation du CASP,
- Création de binômes ADP/Paie,
- Refonte des outils de suivi et formulaires RH.

Avec la volonté de mieux appréhender et servir les besoins du terrain, la Direction des Ressources Humaines a également intensifié les rencontres des membres de l'équipe RH sur les sites ou au siège avec les chefs de service. Cette dynamique se poursuit en 2023.

Plan d'action attractivité et fidélisation

Les enjeux d'attractivité des métiers du social et de fidélisation des salariés ont été au cœur des actions déployées et ont conduit à l'élaboration d'un plan d'actions pluriannuelles dédié, dont les premières actions ont été menées en 2022 :

- **Refonte du parcours d'intégration** : étape essentielle pour les nouveaux salariés, l'intégration a été enrichie pour les accompagner en proximité sur la prise en mains des outils RH de leur quotidien.
- **Consolidation du télétravail pour une meilleure conciliation vie pro / vie perso** : Le télétravail activé à forte échelle dans la période de confinement liée au covid a fait l'objet, en juillet 2022, d'un accord qui a permis de définir un cadre pérenne à cette modalité de travail.
- **Autres accords participant à l'évolution positive des conditions de travail pour les salariés du CASP et fruits d'un dialogue social riche** : l'augmentation de la valeur faciale des titres restaurant, une indemnité pour la mobilité durable, le recours possible pour les salariés sous CCN51 aux jours enfants malades dans certaines conditions pour les enfants de plus de 13 ans et jusqu'à 18 ans.

Amorcé fin 2022, le déploiement du plan d'actions. se poursuivra en 2023 avec les thématiques : sens au travail et projet commun, bien-être au travail et conciliation vie pro / vie perso, valorisation des métiers en tension.

FOCUS

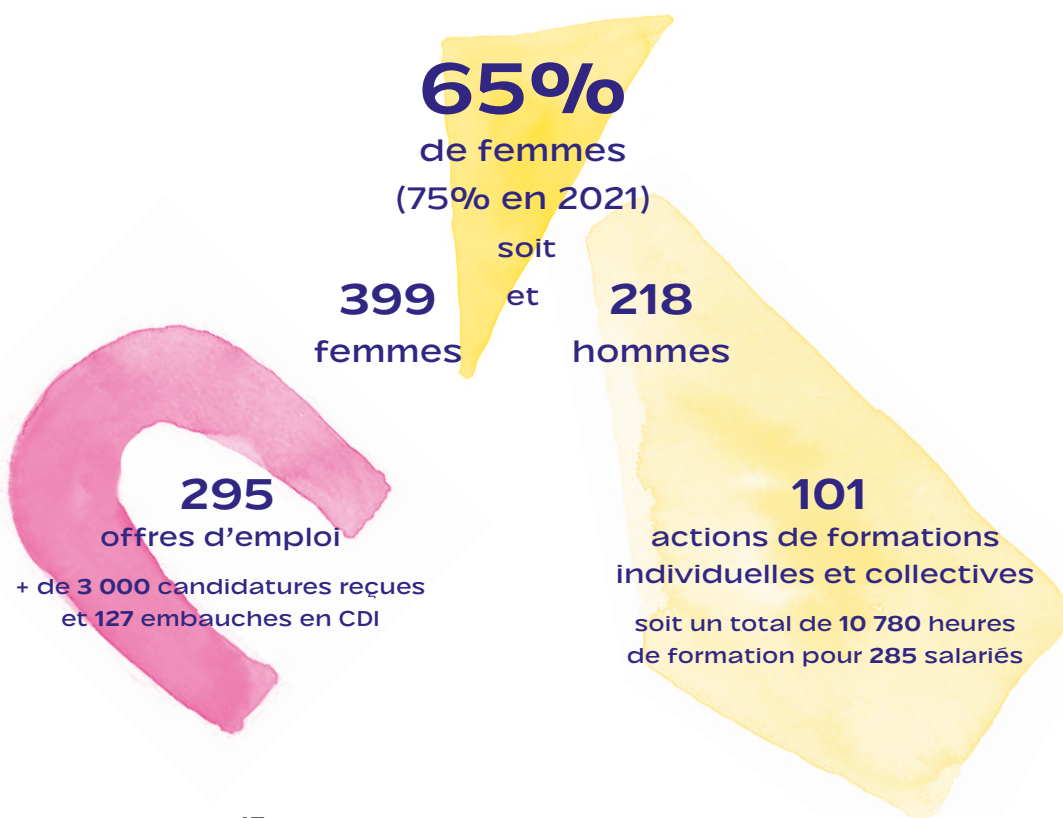
Pour faciliter la gestion des temps par les managers et augmenter la fiabilité des données remontées en paie, 50 managers et assistantes ont bénéficié d'une formation à l'outil de gestion des temps Octime.

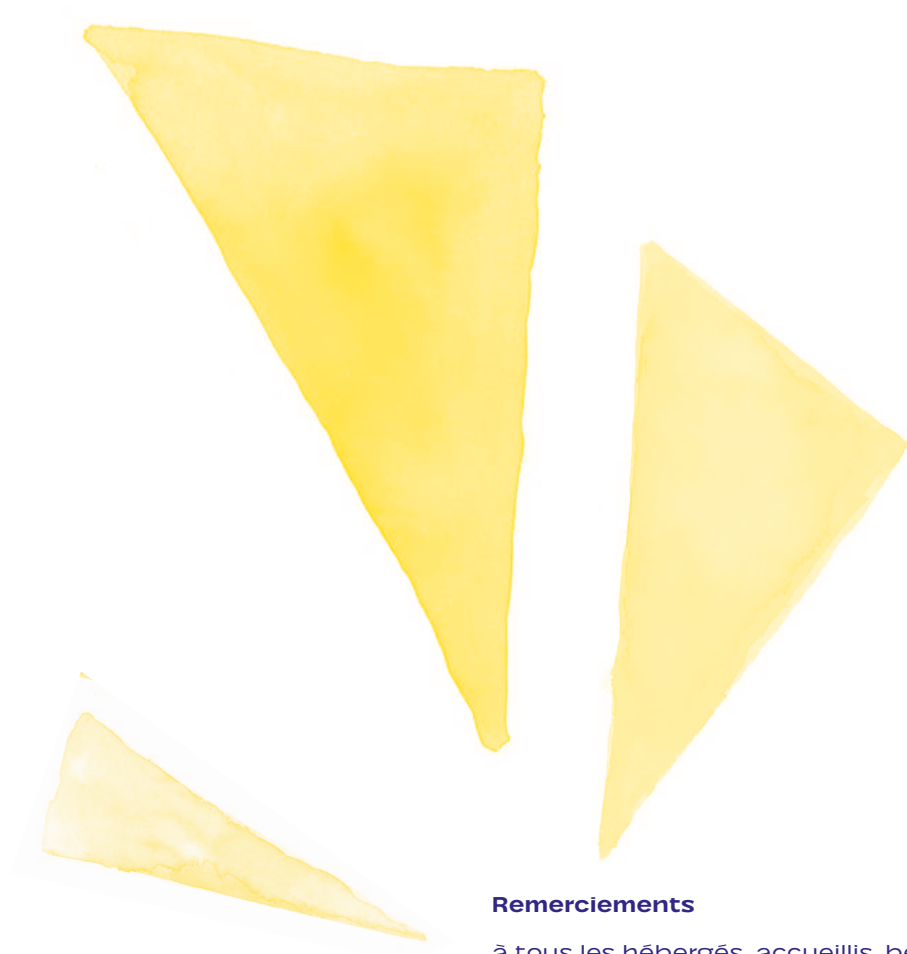
Une étude a également été menée sur les premiers niveaux de qualification de la filière logistique dans le but de valoriser ces métiers et les compétences des collaborateurs concernés.

Quelques données en 2022



Avec une ancienneté moyenne de 7 ans





Remerciements

à tous les hébergés, accueillis, bénévoles et salariés de l'association qui ont permis à ce rapport d'activité de voir le jour

au service communication pour son investissement : Mervé Kayadibi, Chloé Léost, Tiphaine Bouniol

à Séverine Sajous et Marylou Mauricio pour leurs photographies

à Kyrill Nikitine pour sa rédaction

à Bérengère Vallet pour son roman graphique issu d'ateliers participatifs et ses délicates illustrations

à Guillaume Philippe pour sa mise en page et son regard créatif

à David Maugein et son équipe pour l'impression du rapport d'activité.

